

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

DELIBERATION N°CP2025-05/1/4 DOSSIER N°6905	VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS SUR LES COMMUNES DE GUERET - NOTH - LA SOUTERRAINE - AZERABLES - CHENIERS
--	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Guy MARSALEIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS SUR LES
COMMUNES DE GUERET - NOTH - LA SOUTERRAINE - AZERABLES -
CHENIERS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU l'application de l'article L 443-7 du code de la construction et de l'habitation ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-05/1/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de donner un avis favorable à la vente de cinq logements HLM appartenant à l'OPH Creusalis et situés :

- 5 rue André Malraux à Guéret ;
- 7 rue du Lavoir à Noth ;
- 49 rue Pierre de Coubertin à La Souterraine ;
- 5 route du Quérut à Azerables ;
- 11 les Riolllets à Chéniers.

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer tous documents afférents à l'aboutissement de chaque dossier.

Ne prennent pas part au vote :

M. Patrice MORANCAIS, Mme Marie Thérèse VIALLE, M. Guy MARSALÉIX (ayant donné pouvoir à Mme Marie Christine BUNLON) , Mme Delphine CHARTRAIN, M. Valéry MARTIN, M. Philippe BAYOL, Elus Membres OPH CREUSALIS

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET